

**29^{ème} CONCOURS REGIONAL DE PIANO DE MALESTROIT
ET 4^{ème} CONCOURS D'ACCORDEON CHROMATIQUE**
Les 28 et 29 mars 2026 à la salle des fêtes de Malestroit

Placé sous la présidence de Martial TRIONNAIRE



Les candidats pourront se faire inscrire dans les catégories suivantes :

**Enfantin – Initiation – Débutant – Préparatoire – Élémentaire – Secondaire
Moyenne – Supérieure – Virtuosité – Excellence
Professionnel – Honneur
Diplôme de concert
Prix spécial du jury**

REGLEMENT

Tous les candidats interpréteront **un seul morceau choisi dans la liste des morceaux imposés**

ATTENTION

A partir de la catégorie **Moyenne**, les candidats devront obligatoirement présenter **un second morceau de leur choix**.

Les décisions du jury seront sans appel et les candidats s'engagent à les respecter.

Les droits d'inscription sont fixés à :

35 € pour les catégories enfantin à secondaire

40 € pour les catégories moyenne à excellence

50 € pour les catégories professionnel et honneur

60 € pour le diplôme de concert et le prix spécial du jury

40 € pour les 4 mains piano, duo d'accordéon et les mélomanes

Les photocopies sont interdites par la loi et ne seront pas admises.

L'horaire des passages sera sera déterminée en fonction de la réception des bulletins d'inscription et du choix des candidats par demi-journée.

Attention, les inscriptions seront définitivement closes le samedi 25 mars 2023, toute inscription nous parvenant après la date limite sera refusée.

Pour tous renseignements, règlement morceaux imposés, inscriptions, s'adresser à :

**Ecole de musique de Malestroit
Secrétariat du concours, 16 rue Victor Gaultier
56140 MALESTROIT**

TEL 06 14 61 31 32

Email --> mtrionnaire@aol.com

**29^{ème} EDITION DU CONCOURS DES MELOMANES
PIANO ou ACCORDEON CHROMATIQUE**

Les 28 et 29 mars 2026

**Ce concours se déroule
à la salle des fêtes de Malestroit**

1) Le niveau :

--> Il est ouvert à tous les musiciens amateurs

2) Le programme :

--> Chaque candidat exécute les morceaux de son choix au maximum deux oeuvres

3) Le jury :

--> Déterminera le niveau de chaque candidat lors de l'exécution au concours et attribuera les récompenses

4) Pour s'inscrire :

→ Ne pas être musicien professionnel, aucune limite d'âge

L'audition des candidats est publique et gratuite.